

taillables seulement aux trois *cas*, selon les us et coutumes du Forez.

Avec le xvi^e siècle et surtout avec l'avènement de François I^{er}, nous voyons une modification autrement importante se produire, c'est-à-dire l'*engagement* ou la vente du domaine. C'était le commencement des temps modernes : la féodalité allait avoir vécu. La propriété, qui jusqu'alors, n'avait été que le droit du vainqueur, fut dispersée entre les particuliers, tandis que sa prise de possession allait se régulariser. Les grands feudataires, les comtes engagèrent leurs terres.

Nos régions subirent le sort commun. Ainsi, sous le duc Charles III, comte de Forez, plus connu sous le nom de connétable de Bourbon « à l'âme chevaleresque, mais grand viveur », plusieurs seigneuries de notre contrée furent vendues. A citer notamment, celle de Virieu, Chavanay, Malleval, qui fut remise à Antoine de Varey (1515-1517).

En 1550-1555, allait commencer une guerre entre les catholiques et les protestants, qui devait occuper une grande partie de la deuxième moitié du xvi^e siècle. Le Forez devait en subir les atteintes. Après la Saint-Barthélemy surtout, la lutte reprit de plus belle. Notre canton qui, en raison de ses gorges, de ses bois, de ses collines, paraît admirablement disposé pour la guerre, fut en butte à toutes les dévastations et connut toutes les horreurs de la guerre civile. Il était resté à peu près entre les mains des protestants ou des religionnaires, comme on les appelait. Perraud, après s'être emparé du château de ce nom, dont il prit le titre, occupa celui de Serrières, et le 31 mars 1574, aidé de nombreux soldats, pénétra dans le Forez par le Vivarais. Dans cette marche fut « inhumainement occis